

1er mai 2018 : on cède rien !

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE APPELANT À SE JOINDRE AUX CORTÈGES DU 1ER MAI 2018

vendredi 27 avril 2018

« Si je cède, alors demain c'est fini, on ne tient plus rien, on ne fait plus rien », fanfaronnait récemment Emmanuel Macron, affichant tout son mépris à l'égard du mouvement des cheminots, se glorifiant du dispositif militariste envoyé à Notre Dame des Landes contre des occupants auxquels on fait payer une lutte - et des alternatives - victorieuse.

Il est des intérêts, pourtant, auxquels ce gouvernement cède facilement : depuis l'an dernier déjà, ceux du patronat, des ordonnances sacrifiant les droits des travailleurs à la suppression des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans le secteur privé ; cette année aux appétences xénophobes et inhospitalières en faisant le choix, dans les actes et le projet de loi en cours d'examen, d'enfermer toujours plus et de repousser aux frontières les personnes étrangères ; ou encore aux intérêts spéculatifs en affaiblissant les droits des locataires dans le projet de loi ELAN.

Depuis un an, le gouvernement attaque les protections de toutes parts et cherche à affaiblir les contre pouvoirs, - des irritants dans la start-up nation -, à dissuader les contestations, au besoin par l'intimidation et la force, qui se déploie encore depuis plusieurs semaines contre le mouvement étudiant.

L'accumulation des projets gouvernementaux - effet blast dans le langage managérial - vise à saturer l'espace médiatique et politique et forcer chacun à toujours courir le lièvre gouvernemental au risque de l'épuisement. Partout, le discours est le même : une prétention à la modernisation contre des conservatismes fantasmés et une simplification qui cache des intérêts bien compris d'une minorité au détriment de l'accès aux droits et aux services publics du plus grand nombre.

Ce 1er mai, le Syndicat de la magistrature manifesterà contre cette offensive qui veut la perte du secteur public, de l'éducation à la santé en passant par la justice, cherche à y faire prospérer des logiques de compétition et de concurrence et faire reculer les droits des salariés, des fonctionnaires et des citoyens.

Les chantiers lancés il y a quelques mois au ministère de la Justice ne se passent pas comme prévu. La mobilisation inédite des professionnels, personnels de greffe, avocats et magistrats dit notre refus d'une justice inaccessible aux personnes à qui elle est destinée, livrée aux intérêts privés des legal tech, avec leur médiation en ligne et leurs algorithmes prédictifs. Le refus aussi de la disparition programmée des tribunaux d'instance, justice de proximité promise à une fusion dans une réorganisation judiciaire qui aboutira, à terme à des fermetures bien réelles de tribunaux et cours d'appel. En somme, le refus de la destruction d'un service public déjà malmené par des décennies de pénurie organisée, qui doit, non pas se « recentrer sur son cœur de métier » mais bien embrasser pleinement sa fonction d'accès au droit et d'apaisement social.

Ce 1er mai, avec celles et ceux qui luttent pour défendre les droits et la justice sociale, le Syndicat de la magistrature défilera pour une justice indépendante et égale pour tous.